

Harmoniser les étiquettes à l'échelle mondiale grâce au SGH

Présentation du produit



Le Système Général Harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques est un ensemble de critères internationaux normalisés pour l'étiquetage des conteneurs, des bidons, des grands récipients pour vrac (GRV) et des fûts de produits chimiques. Développé par les Nations Unies, le SGH communique les informations relatives aux risques et les précautions en matière de sécurité, afin de minimiser le risque d'erreur de manipulation et de réduire la charge réglementaire pour les producteurs de produits chimiques.

Tous les produits chimiques, les substances et les mélanges dangereux dans toutes les utilisations sont couverts par le SGH, de la production et du stockage jusqu'aux milieux de travail et aux consommateurs. Il ne s'applique pas aux produits alimentaires, pharmaceutiques ou cosmétiques.

Une classification en deux parties indique le type de risque sur une étiquette (comme inflammable ou corrosif pour les métaux) et le degré de risque sur une autre (la catégorie 1 correspond au risque le plus sévère). Le SGH normalise six éléments de base :

- ▶ Des symboles ou des pictogrammes concernant les risques (les losanges rouges ne peuvent pas être vides)
- ▶ Des mots indicateurs comme « Danger » ou « Avertissement »
- ▶ Des déclarations de risque comme « mortel en cas d'ingestion »
- ▶ Des énoncés de précaution concernant le stockage, l'élimination ou la manutention
- ▶ L'identifiant du produit définissant les ingrédients chimiques
- ▶ L'identifiant de la société

Norme BS 5609 pour l'étiquetage - Test d'immersion en mer

La norme BS 5609 se compose de quatre sections :

- ▶ Section 1 : Une introduction à la norme BS 5609, des définitions et une description des exigences et des responsabilités générales.
- ▶ Section 2 : Méthodes et exigences pour le test du matériau de base de l'étiquette.
- ▶ Section 3 : Méthodes et exigences pour le test de l'étiquette, y compris l'impression.
- ▶ Section 4 : Conseils pour les expéditeurs et les utilisateurs sur la sélection et la pose des étiquettes.

La Section 3 couvre les étiquettes imprimées finales, y compris les encres et rubans transferts appliqués sur les matériaux qui ont déjà passé avec succès le test de la Section 2. Ces étiquettes imprimées sont testées sur l'efficacité de l'impression, la lisibilité, la permanence de l'impression, la résistance à l'abrasion et la dégradation liée à la lumière, aux embruns salés et au sable.

Bien que seuls les tests de la Section 2 s'appliquent à la combinaison papier frontal non imprimé/adhésif, Avery Dennison aide également les clients et les utilisateurs finaux en testant les étiquettes imprimées. Les transporteurs doivent veiller à la qualité de l'impression à tout moment, et Avery Dennison teste actuellement plusieurs combinaisons d'encres et de rubans/imprimantes. Ainsi, la gamme étiquetage de fûts d'Avery Dennison est conforme à la Norme BS 5609 Section 3. La société Underwriters Laboratories (UL) a validé le laboratoire d'Avery Dennison pour réaliser les tests selon la Norme BS 5609.

Service de certification

Généralement, la charge réglementaire de la Section 3 incombe aux transformateurs d'étiquettes qui sont responsables de la certification des systèmes d'impression, des encres et des rubans transferts utilisés pour l'impression des matériaux de base certifiés à la Section 2. Afin de simplifier le processus de certification en vertu de la norme BS 5609 pour les transformateurs, Avery Dennison offre des tests et une certification gratuits en vertu de la Section 3. Des échantillons imprimés et des informations sur les encres ou les rubans transferts sont requis; les résultats des tests peuvent être obtenus dans les 4 semaines et un certificat sera transmis.

Si vous souhaitez recevoir vos étiquettes certifiées BS 5609, adressez-vous à votre représentant commercial pour obtenir le formulaire de demande de service.

AVERTISSEMENT - Toutes les déclarations, les informations techniques et les recommandations d'Avery Dennison sont fondées sur des tests estimés fiables, mais ne constituent aucunement une garantie. Tous les produits Avery Dennison sont vendus selon les conditions générales de vente d'Avery Dennison, se reporter à la page <http://terms.europe.averydennison.com>. Il incombe à l'acheteur de déterminer de façon indépendante l'adéquation du produit pour l'utilisation prévue.

©2018 Avery Dennison Corporation. Tous droits réservés. Avery Dennison et toutes les autres marques Avery Dennison, cette publication, son contenu, les noms et codes de produits sont la propriété d'Avery Dennison Corporation. Les autres marques et noms de produits sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Cette publication ne peut être utilisée, copiée ou reproduite en tout ou en partie à d'autres fins que la commercialisation par Avery Dennison.